

Polyphonie linguistique et discours rapporté

Si on entend par polyphonie la présence de plusieurs voix dans un seul et même texte, voire un seul énoncé, le discours rapporté sera évidemment le phénomène textuel polyphonique par excellence. Aussi ce phénomène a-t-il été soumis à de nombreux examens aussi bien par les littéraires que par les linguistes. En effet, le discours rapporté est un véritable carrefour entre études de polyphonie linguistique et celles de polyphonie littéraire. Dans cet article, je voudrais proposer une analyse polyphonique linguistique du discours rapporté, analyse censée pouvoir fonctionner comme tremplin pour les analyses littéraires¹.

Rappelons d'abord les traits essentiels de la ScaPoLine auxquels j'aurai recours pour cette analyse². La ScaPoLine est une théorie énonciative, sémantique, discursive, structuraliste et instructionnelle. Acceptant la distinction saussurienne entre langue et parole, elle distingue la **structure polyphonique** qui est un fait de langue et la **configuration polyphonique** qui est un observable se situant au niveau de la parole. La structure polyphonique se compose d'instructions qui marquent la configuration. Faisant partie du sens de l'énoncé, la configuration est construite par le locuteur et se compose de quatre éléments, à savoir le locuteur lui-même et trois types d'*identités construites* par celui-ci :

- Le **locuteur-en-tant-que-constructeur** (abrégié en **LOC**) est responsable de l'énonciation. Le locuteur construit les éléments dont se compose la configuration polyphonique.
- Les **points de vue** (abrégiés en **pdv**) sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite avoir le pdv. Les sources sont des variables.
- Les **êtres discursifs** (abrégiés en **ê-d**) sont des entités sémantiques susceptibles de saturer les sources.

¹ Cet article est une version mise à jour de l'analyse linguistique que nous avons esquissée dans Nølke & Olsen (2000). Même si j'ai rédigé la présente version seul, celle-ci n'aurait pas été possible sans le travail de Michel Olsen présenté dans la première version.

² Pour une première introduction à la théorie, voir Nølke (2001). Pour une présentation plus complète, voir Nølke (2003) ou Les Polyphonistes Scandinaves (en préparation).

- Les **liens énonciatifs** (abrégés en **liens**) relient les ê-d aux pdv.

Les **êtres discursifs** sont des objets du discours présentés par LOC comme étant des *images* des différents « êtres » présents dans le discours, y compris les protagonistes : le locuteur et l'allocutaire. LOC peut construire deux types d'images de lui-même :

- si LOC construit une image de lui-même au moment de la parole, on appellera l'ê-d qui en résulte le **locuteur de l'énoncé**, abrégé en I_n où n est l'indice de l'énoncé (l'indice 0 renvoyant à l'énoncé actuel) ;
- si LOC construit une image générale de lui-même ou une image de lui-même à n'importe quel autre moment de son histoire, on appellera l'ê-d qui en résulte le **locuteur textuel** (abrégé en **L**).

Pour l'analyse polyphonique du discours rapporté, j'introduirai davantage de terminologie. D'un point de vue linguistique, et pour éviter trop de confusion, il me semble convenir d'appliquer le terme de **discours représenté**. Ce terme proposé par Fairclough (1988) est censé fonctionner comme terme parapluie pour tous les types de discours rapporté. En effet, le locuteur fait apparaître le discours produit par un autre locuteur (sa voix ou sa pensée) en la *représentant* dans sa propre énonciation..

On remarquera qu'il faut prendre 'énoncé' dans un sens abstrait ici. Déjà par le simple fait d'être représenté, l'énoncé a perdu une des caractéristiques fondamentales des « vrais » énoncés : celle d'être associé à des coordonnées situationnelles précises (spatio-temporelles, communicatives, etc.), ce qui a des conséquences importantes pour l'emploi des expressions déictiques (cf. 6.3.). Précisons toutefois que les coordonnées spatio-temporelles peuvent être indiquées dans le contexte introducteur du discours représenté (notamment dans *l'inquit*).

En revanche, rien n'empêche qu'il puisse s'agir aussi bien d'un dire représenté que d'une pensée représentée. A priori, la linguistique n'a nul besoin de faire la distinction entre dire et pensée puisqu'en tant que représentée même la pensée est verbalisée par LOC³. De même, rien n'empêche que le discours représenté soit du type dialogique.

³ Ce qui n'empêche pas, rappelons-le, que la nature de l'objet représenté puisse se refléter dans la forme (morphosyntaxique) du discours représenté, cf. *infra*.

1. Définition du DR

Qu'entend-on plus précisément par discours représenté (désormais abrégé en DR) ? Si nous comprenons intuitivement ce que dénote ce terme, il est moins aisé de le définir ; et il arrive même que nous hésitions devant les textes authentiques : s'agit-il, oui ou non, d'un DR dans tel ou tel cas ? Le DR a fait couler beaucoup d'encre – autant par les littéraires que par les linguistes – et il serait prétentieux, voire impossible, de tenir dûment compte de toutes ces recherches. Il me semble néanmoins possible de déceler deux grands types d'approches : ou bien les chercheurs s'efforcent de décrire le discours rapporté en détaillant ses traits linguistiques caractéristiques (transposition des temps, changement du système déictique, etc.), ou bien ils tentent de donner une caractérisation ou même une définition fonctionnelle du phénomène lui-même. Cependant, très souvent les études portant sur le DR oscillent entre ces deux approches, ce qui pourrait être une des raisons pour lesquelles elles se sont heurtées à tant de problèmes.

Nous avons opté pour l'approche « fonctionnelle ». Notre point de départ sera une tentative de donner une caractérisation/définition fonctionnelle et polyphonique du DR. Idéalement, cette caractérisation devrait nous permettre d'expliquer ou de prévoir les traits linguistiques particuliers bien connus qui caractérisent ce discours.

En termes polyphoniques, le Discours Représenté est un type particulier de polyphonie externe (Nølke 1994 : 154sv.) caractérisé par le fait de représenter le *discours* – ou plus précisément l'*énoncé* d'autrui et non seulement un p_{dv} étranger⁴. Plus précisément, l'énoncé étant l'image de l'énonciation, LOC est responsable de l'énonciation qui sert à représenter l'énonciation d'un Autre : le **locuteur représenté** abrégé en LR. En d'autres termes, le DR représente et la forme et le contenu du dire étranger. Dans le DR, LOC construit donc une image d'un personnage à qui il fait (semblant de faire) prendre la parole. Il s'ensuit que LR est un ê-d qui s'est servi de la propriété constitutive des locuteurs (virtuels) : celle d'être susceptible de prendre la parole.

⁴ D'autres types de polyphonie externe sont introduits par *puisque, il paraît que* ou le conditionnel évidentiel, par exemple.

S'il y a énoncé *représenté*, il y a énoncé *source*, ce qui nous permet de mettre en rapport les deux énoncés. Dans sa présentation, LOC peut insister sur divers aspects de l'énoncé source (et de son contexte). Ainsi peut-il choisir de mettre en relief l'acte de l'énonciation, même au dépens de son résultat : l'énoncé, ou il peut insister à tel point sur le contenu qu'il ne laisse (presque) aucune trace de l'acte. Corollairement, il peut focaliser soit sur la forme soit sur le contenu. Ces choix s'articulent grâce à toute une gamme de variantes de DR. Il est intéressant d'observer que ces différences correspondent apparemment à des relations linguistiques différentes entre énoncé-source et énoncé-représenté. Nous allons considérer quelques-uns de ces faits linguistiques dans 6.

Au niveau textuel, le DR se caractérise par sa portée. Là, il faudra distinguer l'étendue de la portée et la perspective de la portée. Par l'étendue nous entendons le segment du texte qui entre dans la portée et par perspective nous entendons l'aspect sous lequel ce segment est vu⁵. Dans l'acception traditionnelle, l'étendue de la portée du DR correspond normalement à une proposition au sens grammaticale ; l'étude desdits « îlots textuels » (p.ex. Fløttum 2002 ; à paraître) montre cependant que ces segments textuels partagent de nombreuses propriétés avec le DR canonique⁶. Pour sa part, la perspective de la portée peut varier considérablement. Ainsi LOC peut-il choisir de focaliser sur le contenu, sur la forme ou sur ces deux aspects à égalité (cf. *supra*). De même, il peut traiter les pensées, les visions, etc., de l'Autre comme des discours source, c'est-à-dire les présenter comme verbalisés – et la pensée peut être réfléchie ou non réfléchie, distinction qui est très importante pour l'analyse littéraire. Dans tous ces cas « non canoniques », c'est évidemment LOC qui est responsable de la verbalisation, ce qui peut avoir comme conséquence des résultats formels et syntaxiques assez intéressants comme par exemple l'emploi d'une syntaxe décousue censée faire miroir de la pensée. Plus on s'éloigne du DR où LOC représente des énoncés, plus il est difficile de vérifier s'il s'agit vraiment d'un DR selon les définitions proposées. En effet, comme l'a bien montré Michel Olsen (2002 : 36sv.), de longs passages

⁵ Par 'perspective de portée' nous entendons l'aspect sous lequel le segment représenté est vu. Pour des définitions formelles de la notion de portée, voir Nølke (1994 : 98sv.).

⁶ Les îlots textuels semblent cependant se distinguer du DR (canonique) par le fait d'être toujours des citations locutoires au sens de Perrin (ce volume).

textuels peuvent se trouver sous l'effet d'un *personnage guide* (ou personnage focalisateur) qui est présenté par l'auteur comme témoin de ce qui est décrit. Toutefois il ne semble pas approprié de parler de DR type vision, car il n'y a pas de source-discours. Quoi qu'il en soit, nous sommes là à la limite de la notion de DR. Aller plus loin impliquerait une discussion de toute la problématique de la subjectivité. Dans ce qui suit, je me bornerai donc à considérer le DR proprement dit, qui représente des paroles, quitte à revenir ultérieurement à l'étude polyphonique linguistique du rapport des pensées ou même des sensations et perceptions qui révèle bien d'autres propriétés fonctionnelles et formelles.

2. Les 4 prototypes

Dans notre analyse linguistique, nous nous tenons au DR canonique où LOC présente les énoncés (verbaux) de LR. Deux paramètres semblent cruciaux pour la présentation du DR :

- LOC peut (faire semblant de) présenter le discours étranger dans sa forme littérale (originelle) : c'est le discours direct ; ou il peut opter pour une présentation médiatisée : c'est le discours indirect
- LOC peut introduire le DR explicitement par une expression introducteur (un *inquit*) : c'est le discours rapporté ; ou il peut l'introduire de façon implicite : c'est le discours libre.

En combinant ces deux paramètres nous obtiendrons les quatre prototypes de DR bien connus présentés dans le schéma suivant :

	direct	indirect
<i>inquit</i>	Discours Direct Rapporté	Discours Indirect Rapporté
sans <i>inquit</i>	Discours Direct Libre	Discours Indirect Libre

Il faut souligner qu'il ne s'agit que de prototypes. Comme Laurence Rosier l'a bien mis en évidence (1999), il existe de nombreuses formes mixtes. Malgré sa forme grossière, cette catégorisation en quatre prototypes : DDR, DIR, DDL et DIL, nous sert d'excellent point de départ pour nos analyses linguistiques. Nous verrons en effet que chacun des quatre prototypes révèle ses propres caractéristiques linguistiques (prototypiques).

En vue de nous approcher d'une analyse ScaPoLine du DR, il nous faudra d'abord regarder de plus près la nature des deux dimensions impliquées. Pour

comprendre la fonction énonciative de l'*inquit*, nous aurons recours à la distinction wittgensteinienne entre ce qui est dit et ce qui est montré (Wittgenstein 1961 : §4.022sv.)⁷. A notre sens, l'*inquit* sert justement à permettre au locuteur de *dire* qu'il représente dans son propre énoncé l'énoncé de LR. Il le rapporte. Sans l'*inquit*, il se contente de *montrer* qu'il représente cet autre énoncé (« réaction non médiatisé » selon Perrin, ce volume). Il ne le rapporte pas. En d'autres termes, le discours rapporté est véhiculé par l'opération énonciative primitive de véridiction, alors que le discours libre est soumis à la monstration (Kronning 1996 ; Nølke 1994 : 113). La distinction entre direct et indirect, elle, est plutôt une question d'*incorporation énonciative*. Dans les formes indirectes, le locuteur incorpore l'énonciation de LR dans son propre énoncé ; dans les formes directes, il lui laisse garder son statut d'énonciation autonome. Nous verrons que l'incorporation et la non-incorporation constituent plutôt deux pôles sur un axe continu et que la position d'une instance particulière du DR sur cet axe a certaines conséquences morphosyntaxiques assez précises (4. et 6.).

Résumons notre hypothèse :

- La distinction rapporté/libre correspond à la distinction véridiction/monstration, c'est-à-dire aux deux opérations énonciatives primitives.
- La distinction direct/indirect correspond à la non-application ou l'application de l'incorporation énonciative du discours rapporté.

Ces correspondances linguistiques, si banales soient-elles, nous permettent de mieux comprendre un certain nombre d'aspects bien connus de chacune des formes en mettant ces aspects en relation avec les traits constitutifs de ces formes. Soulignons que dans tous les cas, LOC représente l'énoncé de l'autre, et que dans tous les cas, la perspective de portée de la représentation est le signe entier, c'est-à-dire solidairement le signifiant et le signifié ou, dans notre terminologie, la forme *et* le contenu.

Considérons chacune des deux dimensions :

⁷ Ce qui est montré s'oppose à ce qui est dit. Rappelons qu'alors que ce qui est dit est, par définition, « justiciable » (Ducrot 1984:151), ce qui est montré n'est pas censé être débattu. Ainsi les interjections sont montrées dans ce sens. *Hélas!*, par exemple, montre le regret (ou la douleur), alors que l'adjectif *malheureux*, par exemple, le dit. C'est pourquoi on ne dit pas **Non-hélas! X*, alors qu'on dit facilement *Il n'est pas malheureux que X*.

3. Les fonctions énonciatives

Précisons d'abord l'analyse polyphonique : par définition, LOC est toujours responsable de l'acte d'énonciation actuel ; or il peut (re)présenter l'acte d'énonciation d'un autre locuteur appelé le locuteur représenté (LR), et cela de deux manières. Il peut :

- DIRE (au moyen d'un *inquit*) qu'il représente⁸ l'acte d'énonciation de LR : c'est le discours rapporté ; nous disons que le discours rapporté est *dans la portée* de l'*inquit*.
- MONTRER (donc sans *inquit*) qu'il représente l'acte d'énonciation de LR : c'est le discours libre.

C'est la même distinction qu'on retrouve entre les actes performatifs explicites qui sont dits et les actes illocutoires « ordinaires » qui sont montrés (observation qui, d'ailleurs, est à l'origine de la distinction proposée par Wittgenstein). Cette analyse présuppose que l'*inquit* soit dit, c'est-à-dire qu'il soit lui-même soumis à la vérédiction. Pour des raisons syntaxiques, cela est toujours le cas dans le DIR (4.2.). Dans le discours direct l'*inquit* est cependant assez libre syntaxiquement. Considérons les exemples suivant :

- (1) a. Il dit : « Je viendrai demain après que Paul sera parti. »
 b. « Je viendrai demain, dit-il, après que Paul sera parti. »
 c. « Je viendrai demain après que Paul sera parti. », dit-il.

Ce n'est que dans (1a.) que l'*inquit* (*Il dit*) a nettement le statut d'être dit. Dans les deux autres exemples, l'*inquit* est plutôt montré⁹. Le résultat en est que nous obtiendrons des formes intermédiaires qui ne sont ni vraiment du DDR ni vraiment du DDL. Ainsi dans le texte sous (2), il est difficile de cerner l'étendue du DDL et du DDR :

- (2) Au haut de la côte d'Argueil, sa résolution était prise.
 - Il n'y a plus qu'à chercher les occasions, je leur enverrai du gibier. Eh bien, j'y passerai quelquefois, je leur enverrai du gibier, de la volaille ; je me ferai saigner, s'il le faut ; nous deviendrons amis, je les inviterai chez moi... Ah ! parbleu ! ajouta-t-il,

⁸ Pour la nature de la représentation même, voir Perrin (ce volume).

⁹ Voir les travaux d'Andersen (1999, 2000), Blanche-Benveniste (1988), Récanati (1979), Urmson (1963[1949]) et bien d'autres.

voilà les comices bientôt ; elle y sera, je la verrai. Nous commencerons, et hardiment, car c'est plus sûr. (*Bovary*, 2. III)

Nul doute que le passage marqué est du DDL, mais quelle est la portée de l'*inquit* (*se dit-il*) ? Intuitivement, il me semble que *Non pas* est du DDR et puis on revient au DDL, mais comment justifier cette intuition ?

Il va sans dire qu'un énoncé qui véhicule un discours représenté a toujours une configuration polyphonique. Nous verrons que cette configuration est marquée au niveau de la phrase par différents moyens linguistiques¹⁰, ce qui revient à dire que toute phrase dont l'énoncé véhicule un discours représenté est pourvue d'une structure polyphonique particulière. Avant de pouvoir étudier cette structure de plus près, il nous faudra cependant essayer de mieux comprendre le jeu polyphonique associé au discours représenté. Notamment le rôle que joue le locuteur dans ce jeu est important. Or ce rôle du locuteur est assez différent dans les deux formes citées.

En *disant* qu'il représente un autre discours, LOC se focalise comme intermédiaire. Il construit une image de lui-même, l_0 , pour prendre ouvertement la responsabilité de l'analogie entre le discours originel et sa représentation (sous la forme représentée, incorporée ou non). On peut parler dans ce cas d'une **polyphonie ouverte**.

En *montrant* qu'il représente le discours de LR, LOC s'efface en mettant LR plus directement sur la scène. Restant pour ainsi dire en retrait, il ne prend pas ouvertement la responsabilité de l'exactitude de la représentation et on aura une **polyphonie couverte**. Montré, l'énoncé de LR est exprimé directement tout à fait comme la surprise s'exprime directement par l'interjection *quoi ?*, par exemple. Toute intervention du locuteur reste dissimulée. Une conséquence en est que l'effet polyphonique entre le locuteur et LR peut aller jusqu'à disparaître complètement (en apparence) comme c'est parfois le cas dans le Discours Direct Libre, où l'illusion d'un seul locuteur différent de LOC peut être forte. Surtout si le segment concerné est déjà polyphonique comme dans (3) :

- (3) L'air pur de ces montagnes élevées communiqua la sérénité et même la joie à son âme.
Le maire de Verrières était bien toujours, à ses yeux, le représentant de tous les riches

¹⁰ Ce sont les "faits linguistiques" dont les linguistes parlent quand ils étudient le discours rapporté, cf.6.

et de tous les insolents de la terre; mais Julien sentait que la haine qui venait de l'agiter, malgré la violence de ses mouvements, n'avait rien de personnel. S'il eût cessé de voir M. de Rênal, en huit jours il l'eût oublié, lui, son château, ses chiens, ses enfants et toute sa famille. *{Je l'ai forcé, je ne sais comment, à faire le plus grand sacrifice. Quoi! plus de cinquante écus par an! un instant auparavant je m'étais tiré du plus grand danger. Voilà deux victoires en un jour; la seconde est sans mérite, il faudrait en deviner le comment. Mais à demain les pénibles recherches.}*DDL

Julien, debout sur son grand rocher, regardait le ciel, embrasé par un soleil d'août. (*Le Rouge*, chap. 10, *in fine*)

On verra que le DDL, mis en italiques par moi, est fortement polyphonique.

Il faut s'attendre à ce que ces différences de statut énonciatif entre discours rapporté et discours libre se reflètent dans les faits linguistiques. Avant d'étudier ce phénomène, il nous faudra cependant essayer de jeter un peu de lumière sur l'autre dimension.

4. L'incorporation énonciative

Selon notre analyse, la distinction entre discours direct et discours indirect correspond à une différence de syntaxe énonciative : le discours indirect est incorporé au discours de l_0 , alors que le discours direct reste séparé énonciativement de celui-ci.

4.1. Le discours direct

Considérons d'abord le discours direct. En choisissant de présenter l'énoncé-source sans y toucher énonciativement, c'est-à-dire en prétendant faire une citation de son énonciation pour la présenter dans sa forme originelle, il s'ouvre à LOC toute une gamme de possibilités de nuancer sa présentation. Il peut focaliser soit sur la forme soit sur le contenu ou il peut présenter toutes formes de mélanges donnant lieu à des effets de sens souvent très subtils. C'est ainsi qu'on explique l'incertitude qu'on peut souvent sentir devant l'interprétation du discours direct. Qui plus est, si LOC (à travers son image l_0) mise sur la forme, il peut (faire semblant d') utiliser la syntaxe ou le vocabulaire attribués à LR ou il peut aller jusqu'à imiter sa prononciation et même son rythme¹¹. Il est cependant important

¹¹ Ce qu'on voit par exemple chez Céline. Plus précisément, LOC peut (faire semblant de) prendre la responsabilité de la forme, du contenu ou des deux dans différentes variations.

de souligner que le discours direct prétend toujours représenter et la forme et le contenu du discours d'autrui. Il s'ensuit que ce discours étranger garde son propre jeu déictique : chaque partie, l'inquit et le discours représenté, a son propre système déictique, ce qui revient à dire que dans le DDL, où il n'y a pas d'inquit, seul le système « étranger » subsiste. Les formes intermédiaires, où l'inquit est montré, requièrent un statut ambigu¹². Comme l'a montré Banfield (1982), l'effet d'ambiguïté est spectaculaire dans le cas où l'*inquit* se compose d'un verbe factif. On sait que ces verbes présupposent normalement la vérité de leur proposition subordonnée. Ainsi dans *Pierre regrette qu'il pleuve*, 'qu'il pleuve' est présupposé. Or, dans l'exemple, construit par Banfield, tiré de *Emma* : *Frank Churchill was in love with her, Emma realized* (cf. Nølke & Olsen 2000 : 104), le verbe de conscience « découvrir » est à attribuer au protagoniste et non pas à l'auteur.

4.2. Le discours indirect

Considérons à présent le discours indirect qui est donc défini par le fait d'être incorporé énonciativement. Cette incorporation se reflète dans la morphosyntaxe. Ainsi le DIR se manifeste par la subordination syntaxique. L'« *inquit* » est un verbe transitif et le discours rapporté est présenté sous forme d'une complétive fonctionnant comme complément d'objet de ce verbe. Cette possibilité n'existe évidemment pas pour le DIL, où I_0 se contente de montrer le discours représenté en s'effaçant lui-même syntaxiquement. Il laisse cependant ses traces énonciatives dans les deux cas. En effet, le centre déictique de la prédication primaire qui constitue syntaxiquement le noyau dur de l'énoncé est celui de LOC. La conséquence en est les transformations des expressions déictiques (les temps gram-

Il semble d'ailleurs que cette possibilité qui, selon notre analyse doit toujours avoir existé, n'a été exploitée qu'au XIX^{ième} siècle. Jusqu'à cette époque, où, d'ailleurs, le DDL n'existait guère, le DDR ne pouvait — par convention littéraire — servir qu'à rapporter le contenu (Michel Olsen, communication personnelle).

¹² Précisons que cette ambiguïté n'existe pas si l'*inquit* est antéposé au discours représenté, et donc dit, cf.3.

maticaux et les pronoms personnels) qu'on trouve dans tous les manuels de grammaire¹³.

On pourra cependant remarquer une différence importante entre le DIR et le DIL. Ainsi dans le DIL, c'est seulement la deixis temporelle et la deixis pronominale qui dépendent toujours de la présence tacite de LOC. La deixis concordante exprimée par les adverbes de temps ou de lieu peut être celui du locuteur référé (LR). Que l'on compare :

- (4) (Pierre dit : « *je reviendrai demain* ».) (DDR)
 a. Pierre dit qu'il *reviendrait le lendemain*. (DIR)
 b. *Il reviendrait demain*. (DIL)

L'adverbe déictique *demain* peut être gardé dans le DIL dans certains cas, alors qu'il change toujours avec les autres expressions déictiques dans le DIR, cf. 6.3..

Cette différence est sans doute en rapport avec la différence syntaxique. Dans la subordination syntaxique le discours rapporté a une forte tendance à perdre son statut énonciatif d'assertion. En subordonnant le discours de LR, LOC focalise sur le contenu de ce qu'a dit (ou pensé) LR. Il s'ensuit qu'il ne peut garder des expressions déictiques qui ne se décodent pas correctement par rapport à son propre centre déictique. Nous verrons dans 6. que ce statut de contenu rapporté impose toute une gamme de contraintes sur la forme morphosyntaxique du segment rapporté. Ainsi les expressions montrées (EM, cf. 6.2..) n'entrent que très difficilement dans ce segment. Que cette restriction ne relève pas du type de discours représenté, mais qu'elle soit par contre reliée à la forme syntaxique, ressort d'ailleurs d'une comparaison avec d'autres langues.

¹³ Le futur se transpose en conditionnel, le présent en imparfait, le passé composé en plus-que-parfait, ..., les personnes non présentes dans la communication sont toujours à la troisième personne, etc.

5. Schéma synoptique

Avant d'examiner de plus près ces faits linguistiques, résumons les formes prototypiques du discours représenté dans un schéma synoptique :

	Direct Non incorporé / Séparé	Indirect Incorporé
Inquit Dit / Soumis à la véridic- tion	Discours Direct Rapporté (DDR) (signe entier : forme et conte- nu)	Discours Indirect Rapporté (DIR) (contenu, variante marquée struc- turellement)
Sans <i>inquit</i> Montré / Soumis à la monstra- tion	Discours Direct Libre (DDL) (signe entier : forme et conte- nu)	Discours Indirect Libre (DIL) (signe entier, variante non mar- quée structurellement)

6. Quelques caractéristiques linguistiques

On peut déceler beaucoup de faits linguistiques qui caractérisent les quatre catégories de discours représenté, ce dont témoigne une très riche littérature portant sur ce sujet¹⁴. Nous voudrions reconsidérer certaines de ces caractéristiques dans l'espoir de pouvoir montrer qu'elles s'expliquent par le statut énonciatif particulier de ce discours. Ces faits fonctionnent comme une sorte de marqueurs linguistiques du DR, c'est pourquoi leur repérage est d'un intérêt primordial pour notre étude.

Nous retenons deux types de phénomènes qui nous paraissent particulièrement pertinents : le comportement des Expressions Montrées (exclamatifs, jurons, adverbiaux d'énoncé ou d'énonciation, connecteurs, ...), et celui des Expressions Déictiques : les temps et aspects grammaticaux, les pronoms personnels et les adverbiaux scéniques (de temps et de lieu). Avant de pouvoir procéder à une étude de ces expressions, il nous faudra cependant jeter un coup d'œil sur le rapport plus général entre structures énonciative et syntaxique.

¹⁴ Par exemple Banfield (1982), Lerch (1928), Plénat (1979), Rosier (1999), ...

6.1. La structure syntaxique du DR

La forme syntaxique a une influence décisive sur les caractéristiques linguistiques du DR. En effet, il est bien connu que l'enchâssement ou la subordination syntaxique entraîne un effacement plus ou moins complet de la force assertive du segment enchâssé, donc de son indépendance énonciative.

Dans le DDL et le DIL, où LOC *montre* le DR, celui-ci est véhiculé par le moyen de phrases indépendantes ; il n'est donc pas question de subordination syntaxique. Par contre, dans le DDR et le DIR, où LOC *dit* qu'il présente le discours d'autrui, la question du rapport entre l'*inquit* et le segment du DR devient cruciale.

La nature syntaxique du DDR comme dans *Pierre dit* : « *Je reviendrai demain* » a été longuement débattue : le segment rapporté revêt-il réellement la fonction comme complément d'objet direct du verbe de l'*inquit* ? Le problème est que la structure ne renferme aucun marqueur explicite de la subordination syntaxique (éventuelle) : il n'y a pas de conjonction de subordination *que*. Or tout porte à penser qu'une fonction essentielle de ce *que* complémenteur est d'indiquer la subordination énonciative (Martin 1992 ; Muller 1996) et que, partant, ce qui importe, c'est plutôt l'absence de *que* dans le DDR plutôt que le statut syntaxique du segment rapporté. En effet, ce segment constitue sa propre énonciation et en tant que telle, il garde toute sa force assertive.

La situation est tout autre dans le DIR qui renferme le *que* complémenteur. Selon les recherches de Hanne Korzen (1998), la force assertive de la subordonnée dépend dans ce cas du verbe régissant. En principe, *que* suspend la valeur assertive, ce qui explique la présence du subjonctif dans la plupart des subordonnées complétives¹⁵. Le subjonctif est en effet un marqueur de subordination énonciative complète, ce qui est corrélé à la structure polyphonique qu'indique ce mode (la polyphonie interne au sens strict, cf. Nølke 1985). Il s'ensuit que le DIR présenté au subjonctif ne peut focaliser que sur le contenu du discours originel. Le subjonctif est cependant plutôt rare dans le DIR étant donné que le verbe régissant est le plus souvent un verbe non factif, c'est-à-dire un verbe de

¹⁵ En effet, le nombre de verbes régissant le subjonctif est nettement plus élevé que le nombre de verbes régissant l'indicatif; seulement l'emploi (c'est-à-dire le nombre d'occurrences) de ce dernier type est beaucoup plus fréquent.

dire, « de pensée », etc. Ces verbes « débloquent » plus ou moins la fonction de suspension assertive de *que*, ce qui explique la présence de l'indicatif dans la subordonnée. Il semble cependant que ce « déblocage » puisse être plus ou moins fort et, même après le verbe *dire*, une partie de la valeur assertive semble toujours bloquée. Un corollaire immédiat en est qu'on assiste à une gradation de l'incorporation énonciative sans que celle-ci ne disparaisse jamais complètement. Il s'ensuit, ainsi que Vološinov l'a déjà montré, qu'il est impossible de transposer mécaniquement le DDR (ou le DDL) en DIR, alors que l'opération peut se faire en DIL où il n'y a pas de subordination syntaxique :

- (5) C'est bien ! Ça, c'est une réalisation.
- a. *Il a dit que comme c'était bien et que ça, c'était une réalisation.
 - b. Il a dit que c'était *très* bien et que c'est une *grande* réalisation.
 - c. Il a dit *d'un ton enthousiaste* que c'était bien et que c'était une grande réalisation.

Une phrase comme (5) ne peut être transposée par (5a.). Il faudra se servir soit de (5b.) soit de (5c.) (Vološinov 1928 :177/125). LOC ne peut donc pas reproduire littéralement les éléments directement liés à l'acte d'énonciation ; il doit ou bien se contenter de rapporter le contenu (5b.) ou bien paraphraser les indices énonciatifs (5c.). La première forme, concentrée sur le contenu, serait effectivement plus propre au DIR, ce qui ressort aussi nettement des recherches menées par Banfield (1982).

La force assertive de la subordonnée véhiculant le DIR est donc graduelle et dépend notamment du verbe régissant. Nous pourrions ainsi nous attendre à ce que les contraintes imposées sur la forme du DIR puissent varier d'une langue à une autre. Olsen (p.ex. 2002 :115sv.) a montré que tel est bien le cas, fait largement ignoré par les spécialistes du discours représenté.

6.2. Les Expressions Montrées

Il existe une classe importante d'expressions linguistiques qui ont cette particularité de ne pas s'intégrer au contenu propositionnel de la phrase mais qui se contentent d'apporter différents commentaires à ce contenu sans pouvoir le modifier. Ces expressions partagent un certain nombre de propriétés syntaxiques qui se ramènent toutes au fait qu'elles sont obligatoirement véhiculées par l'opération énonciative de monstration : elles sont *montrées* au sens de Wittgenstein. Ce sont les **expressions montrées**, désormais abrégé en **EM**. Il s'agit

notamment des adverbiaux contextuels, classe qui contient des adverbiaux d'énoncé (*peut-être, heureusement, ...*), les adverbiaux d'énonciation (*franchement, entre nous, ...*) et les adverbiaux connecteurs (*donc, pourtant, ...*)¹⁶. Il va sans dire qu'une EM dépend directement de LOC et qu'elle est dans ce sens reliée directement à l'acte d'énonciation. Si notre description linguistique est valable, nous pouvons prévoir que ces éléments font preuve d'un comportement particulier dans les quatre formes de discours représenté. Cela semble être le cas, bien que les données soient loin de fournir une image claire.

Commençons par une constatation banale mais importante : en tant qu'éléments montrés ces expressions sont toujours prises en charge par un locuteur (Nølke 1994). Or, nous l'avons vu, cette condition primaire est remplie dans les quatre types de discours représenté. La contrainte imposée sur leur emploi s'avère cependant être plus forte. Ainsi nous avons montré ailleurs (Korzen & Nølke 2000 : 133) que ces expressions ne se combinent pas avec le conditionnel dit de citation¹⁷, ce que nous avons proposé d'expliquer par le fait que « [LOC] se contente de citer le propos de l_i [notre LR], il ne le laisse pas parler » (*ibid.*). Il apparaît donc que la forme de mise en scène de LR joue un rôle.

Dans le cas, où LOC insiste sur une représentation du signe total, c'est-à-dire à la fois de sa forme et de son contenu, on devrait s'attendre à ce que n'importe quelle expression linguistique soit permise. On trouve effectivement souvent des EM dans le discours direct qui est particulièrement propice à ce type de présentation. Dans le texte suivant, le DDR se compose presque uniquement d'EM :

(6) Et Athalie, le tirant pas sa redingote :

- Papa! papa!

- { Non, laissez-moi! }_{DDR} reprenait l'apothicaire, { laissez-moi! *fichtre!* Autant s'établir épicier, ma parole d'honneur! Allons, va! ne respecte rien! casse! brise! lâche

¹⁶ Et quelques types moins intéressants pour notre propos, cf. Nølke (1990).

¹⁷ Alors que l'énoncé *Le ministre accepterait de parler à la télévision* admet les deux lectures de citation ('selon ce qu'on dit,...') et d'hypothèse ('si on le lui demandait'), l'adjonction de *probablement*, donnant *Le ministre accepterait probablement de parler à la télévision*, est possible seulement dans la dernière lecture. En fait, il faut préciser cette « règle ». On imaginerait facilement l'énoncé *Le ministre demanderait donc de parler à la télévision* dans une lecture de citation du conditionnel. Ce qu'il faut dire, c'est que l'EM ne peut jamais être liée polyphoniquement à l'è-d cité. La formulation exacte de cette règle est pourtant épineuse et demande encore des clarifications.

les sangsues! brûle la guimauve! marine des cornichons dans les bocaux! lacère les bandages!} _{DDR} (*Bovary*, 3. II.)

Si la présence d'EM dans ce genre de discours représenté ne pose pas problème, en revanche, il n'est pas toujours facile de voir qui est responsable de ces expressions : l_0 (en tant qu'une image immédiate de LOC), LR ou les deux en même temps ? Ce doute correspond à nos attentes : par défaut, les EM sont associées à l_0 (Nølke 1994 : 185), mais elles se trouvent dans un segment énoncé par LR. L'interprétation reste dans ce cas souvent ambiguë et elle pourra donner lieu, selon le contexte, à des lectures de concordance ou de discordance (Nølke & Olsen 2000 : 103sv.).

Il semble également naturel de penser que la présence des EM est favorisée quand LOC se contente de montrer le dire de l'autre (le DDL ou le DIL). Dans ce cas, LOC s'efface plus ou moins et on aura l'impression (l'illusion) d'assister, sans intermédiaire, au discours de LR. Dans ces conditions, rien de choquant à ce que LR puisse, à son tour, montrer ses propres commentaires. A cet égard, le DIL est particulièrement intéressant, car contrairement au discours direct qui concerne toujours la forme également, le DIL peut osciller entre la mise en relief de la forme et du contenu. On aura donc que le paramètre < +montré >, et par là l'effacement de LOC, favorise la présence d'EM, alors que la mise en relief du contenu l'entrave. Cette double propriété du DIL explique l'aspect parfois un peu bizarre d'un DIL renfermant des expressions montrées (cf. *infra*).

Dans le DDR, par contre, rien n'empêche la présence d'EM. En effet, bien que le DR y soit dit, étant non incorporé, le DDR garde toute la valeur énonciative du discours source. Aussi LOC peut-il miser sur la forme, ce qui lui permet d'imiter le vocabulaire de LR, y compris son emploi d'EM. Le texte sous (7) nous donne un exemple de ce procédé :

- (7) Il la regarda encore une fois, mais d'une façon si violente qu'elle baissa la tête en rougissant. Il reprit :
- Emma...
 - Monsieur! fit-elle en s'écartant un peu.
 - Ah! vous voyez bien, répliqua-t-il d'une voix mélancolique, que j'avais raison de vouloir ne pas revenir; car ce nom, ce nom qui remplit mon âme et qui m'est échappé, vous me l'interdisez! Madame Bovary!... Eh! tout le monde vous appelle comme cela!... Ce n'est pas votre nom d'ailleurs; c'est le nom d'un autre!
- Il répéta :

- D'un autre!

Et il se cacha la figure entre les mains.

- Oui, je pense à vous continuellement!... Votre souvenir me désespère! Ah! pardon!...

Je vous quitte... Adieu! ... J'irai loin... si loin, que vous n'entendrez plus parler de moi!

... Et cependant..., aujourd'hui..., je ne sais quelle force encore ma poussé vers vous!

Car on ne lutte pas contre le ciel, on ne résiste point au sourire des anges! on se laisse entraîner par ce qui est beau, charmant, adorable! (*Bovary* 2, IX)

Il reste le Discours Indirect Rapporté (le DIR) où rien ne favorise la présence des EM. Le DIR est à la fois dit et incorporé énonciativement, et ces deux propriétés entravent toutes les deux la présence d'EM. L'incorporation énonciative empêche LOC d'insister sur la forme et, par voie de conséquence, il ne peut pas prétendre présenter les mots de LR. La véridiction (le fait que le segment soit dit être une présentation d'un discours étranger) favorise une focalisation sur le contenu du discours-source, aux dépens de sa forme. Or les EM ne font pas partie intégrante du contenu proprement dit. C'est la raison pour laquelle LOC est quasiment obligé d'avoir recours à une « propositionalisation » des EM contenues dans l'origine, ainsi que nous l'avons vu dans les exemples de Vološinov cités plus haut (6.1.). D'après Banfield (1982), qui donne beaucoup d'exemples de cette contrainte imposée sur le DIR, ce phénomène s'explique par une règle selon laquelle les EM seraient universellement exclues du DIR. Notre analyse ne nous permet pas d'arriver à cette conclusion. En effet, nous avons vu que, suite à des propriétés constitutives du DIR, LOC aura une très forte tendance à miser sur le contenu lorsqu'il se sert de cette forme de discours représenté. Mais nous n'avons pas réussi à expliquer pourquoi les EM semblent être totalement exclues du DIR (tout à fait comme elles ne se combinent pas avec le conditionnel de citation qui, en fait, introduit une sorte de DIR, cf. *supra*). Et effectivement : une étude d'autres langues que le français ou l'anglais (les deux langues examinées par Banfield) menée par Olsen (2002 : 115sv.) montre que la contrainte mise en évidence par Vološinov et Banfield n'est pas universelle. En effet, certains exemples, impossibles en anglais, du moins selon Banfield, ne le sont pas du tout ou beaucoup moins, si on les traduit en danois.

6.3. Les expressions déictiques

Rares sont les sujets qui ont fait couler autant d'encre que le comportement singulier des expressions déictiques. On peut se renseigner sur les « transpositions des temps » aussi bien dans les manuels de grammaire les plus élémentaires que dans les œuvres fondamentales de Brøndum-Nielsen, de Lerch et de Banfield qui se concentrent sur cette particularité linguistique. Il ne saurait évidemment pas être question d'apporter plus d'eau à ce moulin mais seulement d'essayer d'expliquer le rapport entre les propriétés constitutives (selon notre analyse polyphonique) du DR et ces données linguistiques.

Les expressions déictiques se situent par rapport au centre déictique appliqué. Toutes choses égales d'ailleurs, ce centre est strictement relié à la source énonciative : LOC ou LR. Dans le cas de non-incorporation énonciative, la situation est claire : les deux voix ne se mêlent pas, et le centre déictique du DR est celui de LR sans intrusion de la part de LOC. C'est pourquoi il n'y a aucune transposition de temps ou de pronom ni dans le DDR ni dans le DDL.

Il en va tout autrement dans le cas d'incorporation énonciative, c'est-à-dire dans le DIL ou le DIR, où on trouve toute une série de phénomènes linguistiques particuliers : des transpositions de temps ou de pronoms, une valeur particulière des adjectifs évaluatifs, etc. Ces données linguistiques, qui ne se retrouvent donc que dans les variantes indirectes du DR, sont à ramener au fait que ce discours est incorporé énonciativement. Les deux voix peuvent se mêler, de façon parfois inextricable. En effet, l'incorporation a comme résultat la présence de deux centres énonciatifs, et par-là déictiques, dont l'un est enchâssé – ou subordonné – à l'autre. La situation est cependant beaucoup plus simple dans le DIR que dans le DIL. Dans le DIR le discours étranger est subordonné syntaxiquement à l'*inquit*, et il s'ensuit que l'incorporation énonciative est totale : le centre déictique de LR est complètement subordonné à celui de LOC et n'a donc aucune influence sur le choix des expressions déictiques. Les faits linguistiques bien connus en découlent directement :

- (8) (Pierre dit :) Je reviendrai demain. (discours-source)
- a. Pierre dit [au présent] qu'il reviendra demain.
 - b. Pierre a dit qu'il reviendrait le lendemain.
 - c. Pierre a dit qu'il reviendrait demain.
 - d. Tu as dit que tu reviendrais demain/le lendemain.

La première personne se transforme en troisième personne, ce sont les exemples (8a,b,c), à moins que l'allocutaire soit le locuteur du discours source, LR, c'est l'exemple (8d). Le temps est gardé si le récit est au présent, car le centre déictique temporel de LOC est le même que celui de LR (ex. (8a)). Par contre, les transpositions temporelles s'effectuent, si le récit est au passé. Ainsi, le futur se transpose en conditionnel dans les exemples (8b,c,d). Enfin, l'adverbe déictique *demain* se transpose en *le lendemain* (ex. (8b,d)), à moins que le jour du récit soit le même que celui du discours-source (ex. (8c,d)). On voit que les déictiques se règlent dans tous les cas de figure sur le centre déictique de LOC.

Dans le DIL, la situation est plus complexe (quand le récit est au passé). Ainsi les déictiques sont susceptibles de se rapporter aussi bien au centre déictique de LOC qu'à celui de LR. Vuillaume (1990 : 49sv.) a cependant montré qu'il y a sur ce point une différence importante entre les propos (réels) représentés en DIL et la pensée représentée (en DIL). En effet, c'est seulement dans la représentation de pensée que certains déictiques peuvent dépendre du centre déictique de LR. Plus précisément, selon Vuillaume, dans ce type de DIL les déictiques spatio-temporels sont ceux de la pensée-source. Ayant précisé que c'est surtout en fiction qu'on trouve cette variante de DIL, Olsen (2002 : 41-42) voit un rapport probable entre cet effet et l'effacement de l'auteur dans ce type de texte, ce qui l'amène à suggérer que ce « serait la présence ou l'absence d'un locuteur primaire et non pas le DIR ou le DIL seul qui déclencherait l'utilisation (seulement possible, rappelons-le) des adjectifs déictiques temporels » (*ibid.* : 42).

Comment expliquer ce jeu déictique dans le cadre de la ScaPoLine ? Il s'avère nécessaire de discriminer deux classes d'expressions déictiques que nous nommons les déictiques centrales et les déictiques périphériques. Le premier groupe se compose des temps grammaticaux et des pronoms personnels, le deuxième des compléments circonstanciels de temps ou de lieu (*aujourd'hui, maintenant, ici, ...*). Comme il ressort des travaux des spécialistes (Lerch, Banfield, Vuillaume, ...), les éléments du premier groupe sont toujours transposés ; en d'autres termes, ces déictiques dépendent toujours du centre énonciatif de LOC. Par contre - nous le verrons - les éléments du deuxième groupe peuvent se repérer aussi bien au centre de LOC qu'à celui de LR.

Pour nous, cette différence s'explique par l'existence de deux types de deixis : une **deixis centrale** et une **deixis périphérique**. La deixis centrale est reliée à LOC et fait ainsi partie de la structuration même de l'énoncé : c'est la deixis de la prédication primaire. En effet, c'est LOC qui situe le drame verbal dans le temps – il est donc responsable des temps grammaticaux –, et c'est LOC qui met les actants sur la scène – il est donc responsable du choix des pronoms fonctionnant comme actants noyau. La deixis périphérique, par contre, est reliée à un ê-d. L'emplacement sur une scène du drame verbal est l'œuvre de celui qui prend la responsabilité du pdv dominant de l'énoncé, tout à fait comme c'est cet ê-d qui est responsable de la forme sous laquelle ce drame est présenté et donc, entre autres, de l'aspect grammatical appliqué. Dans le cas standard – normal – cette distinction entre deux instances responsables n'a aucune importance, car le pdv dominant est pris en charge par l_0 , donc de l'image immédiate de LOC dans sa fonction comme constructeur de l'énoncé. Dans le DIL, la situation est tout autre. Dans le DIL, le DR est montré et les traces linguistiques de la présence de LOC sont, par conséquent, plus ou moins effacées. De plus – ou corollairement –, le pdv de LR est présenté dans un énoncé indépendant, donc dans un segment qui n'est aucunement subordonné formellement (syntaxiquement). Cette double particularité du DIL fait que rien n'empêche à LR de prendre la responsabilité du pdv dominant et donc de fournir le centre déictique périphérique du DR. Cette prise en charge n'est cependant ni obligatoire ni automatique. Tout dépend du degré d'effacement de l_0 . Ainsi les observations faites par Vuillaume laissent-elles entendre que l_0 reste toujours présent dans les représentations de paroles réelles tandis qu'il s'estompe plus ou moins dans la représentation de pensée. A la suite de Vuillaume, Olsen a montré que le genre joue lui aussi un rôle. Rappelant les travaux de Käthe Hamburger, il estime qu'« il faut bien admettre que les coordonnées spatio-temporelles de l'auteur de fiction sont évanescences [...] et celles du lecteur sont sans rapport avec son temps réel » (2002 : 41). On entrevoit là une voie explicative possible.

Il y a sans doute un rapport entre ce jeu déictique subtil et une autre caractéristique bien connue du DIL qui est celle de donner lieu souvent à une lecture de concordance, où LOC et LR partagent pour ainsi dire le pdv. La présence simultanée implicite des deux locuteurs explique sans doute aussi qu'il est souvent difficile – et parfois impossible – de limiter l'extension du DIL. La lecture de

concordance est apparemment toujours latente au DIL, son actualisation étant un fait de l'interprétation, interprétation qui est – telle est du moins notre hypothèse – sensible à divers indicateurs ou marqueurs linguistiques.

Terminons cette section par un bref résumé :

Discours Indirect Rapporté

- subordination syntaxique ;
- délimitation non ambiguë ;
- effacement complet du centre déictique de LR ;
- transposition obligatoire de toutes les expressions déictiques, qui se rapportent au centre déictique de LOC.

Discours Indirect Libre (Style Indirect Libre)

- indépendance syntaxique ;
- délimitation parfois difficile, ou même impossible ;
- effacement du centre déictique central de LR ;
- possibilité de préservation du centre périphérique de LR (dans le DIL pensée) ;
- transposition obligatoire des expressions déictiques centrales ;
- transposition dans certains cas des expressions déictiques périphériques.

7. En guise de conclusion

Si nous avons pu proposer une analyse polyphonique linguistique qui nous permette de comprendre certaines relations assez précises entre les fonctions et les formes que peut revêtir le discours représenté, force est d'admettre que la portée de nos analyses est limitée. Et cela à plusieurs égards. Premièrement, nous n'avons considéré que les quatre prototypes de DR. Notre espoir est évidemment que nos résultats présentent des « explications prototypiques » qui peuvent servir de point de départ aux études des multiples variantes et formes intermédiaires ou mixtes dont l'existence a été mise en évidence par de nombreux chercheurs ; mais il nous reste à montrer que tel est vraiment le cas. Deuxièmement, nous n'avons examiné qu'un nombre restreint de phénomènes linguistiques. Ainsi serait-il de première importance de voir dans quelle mesure le comportement des adjectifs évaluatifs est à traiter dans ce cadre. Nul doute que toutes ces études doivent s'inscrire dans une étude polyphonique plus générale de la subjectivité,

la présente étude ne constituant ainsi qu'un petit pas vers une meilleure compréhension des relations entre formes et fonctions dans ce domaine. Nous espérons pouvoir revenir à toutes ces questions à une occasion ultérieure. Il n'y a donc pas lieu de conclure.

Bibliographie

- Andersen, Hanne Leth (1999) : « Discours direct en français parlé », in: Gerhard Boysen & Jørn Moestrup (éds.) : *Études de linguistique et de littérature dédiées à Morten Nøjgaard*. (15-31)
- (2000) : « Discours rapporté en français parlé : rection du verbe de citation et éléments délimitant la citation directe », *Le français parlé*. Études Romanes 47. Copenhague : Museum Tusulanum Press. (143-155)
- Banfield, Ann (1982) : *Unspeakable Sentences. Narration and representation in the language of fiction*. Routledge & Kegan Paul. Boston/London/Melbourne/Henley.
- Blanche-Benveniste, Claire (1988) : « Constructions verbales 'en incisives' et rection faible des verbes », *RSFP* 9. (53-73).
- Brøndum-Nielsen, Johs. (1953) : *Dækning -oratio tecta i dansk litteratur før 1870* (style indirect libre - oratio tecta dans la littérature danoise avant 1870). *Festskrift udgivet af Københavns universitet*, Copenhague.
- Ducrot, Oswald (1984) : *Le dire et le dit*. Les éditions de minuit, Paris.
- Fairclough, Norman (1988) : « Discourse representation in media discourse », *Sociolinguistics* 17, pp. 125-139.
- Fløttum, Kjersti (2002) : « Fragments guillemetés dans une perspective polyphonique ». *Tribune* 13. 107-130.
- (à paraître) : « Îlots textuels dans *Le temps retrouvé* de Marcel Proust ». Rosier Laurence *et al.* (éds) : *Actes du colloque 'Le discours rapporté dans tous ses états : question de frontières'*. Université Libre de Bruxelles.
- Korzen, Hanne (1998) : « Principper for opstillingen af modus i kompletivsætninger på fransk », *Ny Forskning i Grammatik* 8, Odense Universitetsforlag. (181-203)

- Korzen, Hanne & Henning Nølke (2000) : « Le conditionnel : les niveaux de modalisation », *in*: Dendale, Patrick & Liliane Tasmowski (éds.) : *Le conditionnel en français moderne*. (à paraître)
- Kronning, Hans (1996) : *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal devoir*. Studia Romanica Upsaliensia 54. Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala.
- Lerch, Eugen(1928) : « Ursprung und Bedeutung der sog. 'Erlebten Rede' ("Rede als Tatsache") », *Germanisch-romanische Monatsschrift* VI, pp. 459-478.
- Lips, Marguerite (1926) : *Le Style indirect libre*, Paris : Payot.
- Martin, Robert (1992) : *Pour une logique du sens*, Paris : PUF.
- Muller, Claude (1996) : *La subordination en français*, Paris : Armand Colin.
- Nølke, Henning (1985) : « Le subjonctif : fragments d'une théorie énonciative », *Langage* 80. (55-70)
- (1990) : « Les adverbes contextuels : problèmes de classification », *Langue française* 88. (12-27)
- (1994) : *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Paris/Louvain : Peeters.
- (2001a) : *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris : Kimé.
- (2001b) : « La ScaPoLine 2001. Version révisée de la théorie Scandinave de la Polyphonie Linguistique », *Polyphonie - linguistique et littéraire* III. (43-65)
- (2003) : « La ScaPoLine : Introduction à la théorie SCandinave de la Polyphonie LINGuistiquE », *in* : *Actes du colloque « La construction d'images et d'idéologies dans le discours des mass-média »*, Aalborg le 24 août 2002. Peter Lang. (à paraître)
- Nølke, Henning & Michel Olsen (2000) : « POLYPHONIE : théorie et terminologie », *Polyphonie - linguistique et littéraire* II. (45-169)
- Olsen, Michel (2002) : *Remarques sur le dialogisme et la polyphonie* Polyphonie - linguistique et littéraire VI.
- Perrin, Laurent (2003) : « Citation, opacité, point de vue », ce volume.
- Plénat, Marc (1979) : « Sur la grammaire du style indirect libre », *Cahiers de grammaire* 1. (95-140)
- Polyphonistes Scandinaves, les (en préparation) : *Polyphonie linguistique et littéraire. Modèle théorique et application à Madame Bovary*. Paris : Kimé.

- Rabatel, Alain (1998) : *La construction textuelle du point de vue*. Delachaux et Niestlé, Lausanne/Paris.
- Récanati, François (1979) : *La transparence de l'énonciation*. Paris : Seuil.
- Rosier, Laurence (1999) : *Le Discours rapporté*. Duculot.
- Volochinov, B. N. (1970) : *Marxizm i filozofia jazyka*, Leningrad 1930 (1929). Traduction, v. Bakhtine (Vološinov).
- Vuillaume, Marcel (1990) : *Grammaire temporelle des récits*. Paris : Minuit.
- Urmson, James Opie (1963 [1949]) : « Parenthetical Verbs », in : Charles E. Caton (éd) : *Philosophical and Ordinary Language*. Urbana : University of Illinois Press.
- Wittgenstein, Ludwig (1961) : *Tractatus Logico-philosophicus*, Routledge & Kegan Paul, Londres. (Première édition allemande in : *Annalen der Naturphilosophie*, 1921)
- www.hum.au.dk/romansk/polyfoni.